



**08 – 09 juin 2025**  
**Croisière de Pentecôte**  
**Coupe Atelier de la Voile**  
**Lieu : lac du Bourget**  
**Organisateur :**  
**Club Nautique Voile d'Aix les Bains**



## 1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les RIR
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 la fiche de course

## 2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux **multicoques, dérivateurs, quillards de sport, et habitable Osiris**. Pour les habitables, une carte OSIRIS valide est obligatoire.
- 2.2 Chaque membre de l'équipage doit présenter au moment de son inscription une licence Club FFVoile valide portant la mention «compétition» ou une licence Club FFVoile mention «adhésion» ou «pratique» accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- 2.3 Les concurrents mineurs doivent présenter une autorisation parentale.

## 3. PRÉINSCRIPTION - DROITS A PAYER

- 3.1 Préinscription obligatoire en ligne à l'adresse : habitable : [https://nvi-ins.fr/INS\\_REGATE](https://nvi-ins.fr/INS_REGATE)  
Voile légère : [https://nvi-ins.fr/INS\\_REGATEVL](https://nvi-ins.fr/INS_REGATEVL)
- 3.2 Le droit d'inscription est gratuit pour les bateaux dont le skipper est membre du CNVA. Le montant de l'inscription est fixé à 15 € par bateau dans tout autre cas.

## 4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription : Dimanche 8 juin : 11h00 – 12h45 Briefing à 12h30 (terrasse du club)
- 4.2 Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement : Dimanche 8 juin : 13h30  
Lundi 9 juin : 9h30
- 4.3 Lecture des résultats dès que possible.

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Une fiche de course sera disponible à la confirmation des inscriptions.

## 6. LES PARCOURS

- 6.1 Les parcours seront indiqués sur la fiche de course.
- 6.2 **Une escale est prévue dans la nuit de dimanche à lundi au port / plage de Conjux.**

## 7. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 8. CLASSEMENT

- 8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 8.2 Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses. sa plus mauvaise course sera retirée à partir de 4 courses validées.
- 8.3 Le système de classement est le système de points à minima de l'annexe A ISAF.
- 8.4 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps avec CVL pour les voiliers OSIRIS, Temps sur temps VL pour les autres.

## 9. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le CNVA au 04 79 34 10 74